

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	4 (1875)
Heft:	1
Rubrik:	Avant la rentrée des classes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT LA RENTRÉE DES CLASSES.

MOBILIER SCOLAIRE.

Il nous suffit de faire un appel à nos souvenirs d'enfance, pour nous rappeler combien, pour la plupart, nous avons souffert sur les bancs de l'école, soit du manque d'un air respirable, soit des conditions antihygiéniques de l'éclairage, du chauffage (1) ou du mobilier scolaire.

Au moyen de quelques améliorations et avec l'intelligence des exigences hygiéniques de notre nature, le maître aurait contribué au développement des forces de notre corps, il nous aurait évité certaines infirmités, telles que la myopie, la déviation de la colonne vertébrale, etc. maladies, qui ne sont que trop souvent des legs de l'école primaire.

« Rien n'est indifférent, dit avec raison M. Gréard, rien n'est insignifiant dans le détail de l'organisation matérielle des classes. C'est une partie essentielle de l'éducation ; car il doit en résulter pour l'enfant des habitudes de convenance, de propreté, de bonne tenue. Une classe bien aménagée, bien ordonnée, où l'élève entre avec un sentiment de plaisir et de respect, le dispose et le constraint moralement, pour ainsi dire, à l'application et au travail. »

Le docteur anglais Liebreich a analysé avec soin et indiqué les diverses attitudes vicieuses de l'enfant à l'école. Nous ne saurions mieux faire que de placer sous les yeux des instituteurs, cette importante étude.

1° Le coude gauche est placé sur la table, près du bord ; en conséquence la partie supérieure du corps, tournée sur elle-même vers la droite, est plus ou moins penchée en avant suivant le degré de distance qui existe entre la table et le banc ; la main droite est placée sur le cahier, pendant que le coude droit vient s'appuyer

(1) Les calorifères fabriqués aux ateliers de M. Weltert à Sursée (Lucerne) nous paraissent convenir parfaitement aux écoles.

contre les côtes : l'espace réservé à chaque banc étant très-étroit. Jusqu'ici, la tête est encore assez droite.

2^o La tête penche sur la table et s'abaisse graduellement ; le coude est entraîné en avant, la partie supérieure du corps est encore plus contournée vers la droite. Les côtes du côté gauche s'appuient sur le bord de la table.

3^o Le cahier de l'élève est poussé en avant, surtout sur son bord droit, de sorte qu'il cesse d'être parallèle avec le bord de la table, et forme avec lui un angle de 45 degrés, ou même davantage. La tête est abaissée et tournée de façon que l'œil gauche n'est plus qu'à quelques pouces du livre, la joue gauche touche presque la main et souvent même repose sur le poing ; le thorax est comme suspendu à l'épaule gauche et aux côtes du même côté, qui s'appuient sur le rebord de la table, et le dépassent.

Dans les classes, les élèves sont systématiquement entraînés à prendre tous les jours pendant plusieurs heures la même attitude vicieuse, fatiguant toujours les mêmes muscles, contournant et pliant la colonne vertébrale, toujours au même point, et déterminant par là peu à peu une modification dans la forme et la position des os.

A côté de ce tableau que l'on ne retrouve que trop souvent dans nos écoles, indiquons les conditions d'une tenue normale.

La partie supérieure du corps doit être maintenue droite ; la colonne vertébrale ne doit être contournée ni à droite ni à gauche ; les omoplates à la même hauteur doivent, avec le bras, être appliqués sur les côtes, sans jamais porter le poids du corps. Les deux coudes, de niveau et presque perpendiculaires sous les omoplates, ne doivent pas être appuyés, les mains et une partie de l'avant-bras reposant sur la table ; il faut que le poids de la tête soit bien en équilibre sur la colonne vertébrale, de façon qu'elle ne penche jamais en avant ; elle ne doit tourner sur son axe horizontal que juste assez pour que, la face étant légèrement inclinée, l'angle formé par le rayon visuel dirigé sur le livre ne soit pas trop aigu.

Toute simple et naturelle qu'elle paraisse, cette position ne peut être obtenue avec les bancs et tables actuellement en usage.

Pour remplir les conditions que réclame une attitude normale, notre mobilier scolaire aurait à subir de notables améliorations.

Désireux de nous tenir à une égale distance et d'une perfection irréalisable et d'une immuable routine, nous nous contenterons

de mentionner les réformes que l'on pourrait aisément introduire dans la plupart de nos écoles.

1° Si l'espace le permet, les tables doivent être rangées à distance, de manière que le maître puisse circuler entre les bancs et que les enfants puissent entrer et sortir sans déranger leurs voisins.

2° Dans le classement des élèves, il faut tenir compte de leur taille et donner aux grands les tables les plus élevées. Contrairement à l'usage reçu, il serait peut-être préférable de placer les premiers élèves et les plus sages aux derniers bancs, et les plus jeunes aux premiers. La discipline y gagnerait.

3° Conformément aux directions que nous avons déjà données, les tables seront disposées de telle sorte que la lumière arrive principalement du côté gauche de l'enfant.

4° L'hygiène et la discipline réclament également que l'usage des bancs où se rangent des files de 8 ou 9 élèves soit prohibé.

Un banc ne devrait pas avoir plus de 5 ou 6 places. Au lieu de relier les bancs aux tables, ne serait-il pas préférable de fabriquer des sièges isolés et mobiles qui permettraient aux enfants fatigués de changer de position et qui faciliteraient l'entrée et la sortie ? Un dossier est nécessaire, car si l'enfant reste longtemps assis, la fatigue l'obligera à chercher un point d'appui contre la table et à prendre ainsi une position très-vicieuse. Avec des sièges mobiles, il serait aisément d'obvier aux inconvénients qu'offrent des tables de même hauteur pour toutes les tailles. Les petits enfants auraient des sièges plus élevés avec des appuie-pieds plus hauts. De cette manière les tables calculées sur les plus fortes tailles conviendraient à tous les élèves, pourvu que l'on eût soin d'aménager convenablement les sièges et les supports des pieds.

5° Les anciennes tables sont généralement trop basses. On ne peut y écrire qu'en se penchant et en appuyant la poitrine contre le bord de la table.

6° L'écartement entre le banc et le pupitre ne devrait pas dépasser 4 ou 5 centimètres.

7° Si l'on adopte le système des tables de même hauteur, il faut les calculer sur la taille de 180 centimètres. La hauteur du rebord antérieur de chaque table sera de mètre 0,768.

Voici le tableau des hauteurs des sièges (1) et des appuie-pieds :

TAILLE DE L'ENFANT centimètres.	HAUTEUR DU SIÈGE au dessus du plancher.	HAUTEUR des appuie-pieds.
180	51, 3	0, 0
166	53, 1	5, 7
152	54, 9	11, 4
138	56, 7	17, 4

Si l'on fabrique un nouveau mobilier, on pourra se conformer au type que nous avons indiqué dans l'un des derniers numéros du *Bulletin*, sous le titre de *Banc d'Olmütz*. Ce modèle d'une application facile et peu coûteuse a été adopté dans les écoles autrichiennes et remplit toutes les conditions désirables de simplicité et d'hygiène. Le pupitre est à tablette mobile. En Autriche une salle d'école en renferme 30 à 2 places.

Dans l'excellent ouvrage de M. Riant, *l'Hygiène scolaire* (librairie Hachette), ouvrage auquel nous avons emprunté plusieurs données pour ce travail, on trouvera le croquis et les indications nécessaires pour la construction d'un mobilier complet d'après les meilleurs modèles qui aient été présentés à l'exposition de Vienne.



PARTIE PRATIQUE.



RENTES SUR L'ÉTAT.

§ 3.

OPÉRATIONS DE BOURSE.

Dans le langage de la Bourse, on appelle *titre* ou *valeur* tout coupon de rente, toute action industrielle nominative ou au porteur.

(1) La hauteur du siège correspond au $\frac{2}{7}$ de la grandeur de l'élève au dessus du sol, ce qui représente la distance du pied au genou. Du siège au bord de la table, on compte la hauteur du bassin au coude, soit $\frac{1}{8}$ de la taille. La formule suivante donne la hauteur du pupitre $\frac{2}{7} + \frac{1}{8}$ de la taille de l'élève, plus 3 centimètres.